



Agence du Centre

16, avenue Mazarin

91380 CHILLY-MAZARIN

Tél. 01 64 48 91 91

Fax 01 64 48 46 92

E-mail : c21chilly@orange.fr

Site : www.century21agencecentre.com

HONORAIRES

A) Barème Vente TTC // Immeuble à usage d'habitation ou Terrain :

1/ Charge vendeur:

11%	jusqu'à 85 000 Euros
10 %	85 001 à 100 000 Euros
9 %	100 001 à 120 000 Euros
8 %	120 001 à 160 000 Euros
7 %	160 001 à 200 000 Euros
6 %	200 001 à 300 000 Euros
5 %	au delà de 300 001 Euros

2/ Charge acquéreur:

11%	jusqu'à 85 000 Euros
10%	85 001 à 100 000 Euros
9 %	100 001 à 120 000 Euros
8 %	120 001 à 160 000 Euros
7 %	160 001 à 200 000 Euros
6 %	200 001 à 300 000 Euros
5 %	au delà de 300 001 Euros

B) Barème Location TTC // Immeuble à usage d'habitation ou mixte: **(Baux, nus ou meublés, soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989.**

Charge : Locataire // Propriétaire (Même barème).

Zone tendue : zone géographique correspondant aux territoires des communes dont la liste est annexée au décret n°2013-392 du 10 mai 2013 relatif au droit d'application de la taxe annuelle sur les logements vacants (art. 232 du CGI) :

- **10 € TTC** par m² de surface habitable. (Montant plafond)
- **3 € TTC** par m² de surface habitable pour l'état des lieux (Montant plafond)

MIS EN APLICATION LE 1er JANVIER 2016

